



APPUI À LA POLITIQUE SECTORIELLE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (APOSE) AU BURKINA FASO

BKF/026



SECTEUR | Éducation, formation et emploi

DURÉE | Novembre 2019 - octobre 2024 (60 mois)

POPULATION CIBLE

- jeunes déscolarisés, filles et femmes ;
- travailleurs de bas niveaux de qualification ;
- publics fragilisés.

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Plan national de développement économique et social (PNDES), phase I, 2016-2020, et phase II, 2021-2025 / Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN-EFTP) 2008-2025 ;
- Plan d'action triennale 2018-2020 de la PN/EFTP ;
- budget programme formation professionnelle.

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE)

BUDGET | 13 MEUR



ENJEUX

L'APOSE – EFTP constitue une aide budgétaire ciblée au secteur de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Un panier commun multi-bailleurs a été mis en place, associant les appuis financiers de l'Agence française de développement (AFD) et des Coopérations luxembourgeoise, autrichienne, suisse et monégasque pour un montant d'environ 18,6 milliards FCFA (28,4 millions EUR) sur la période 2019–2024.

L'ambition est de répondre à la nécessité de former et qualifier les jeunes afin de renforcer leur employabilité à court terme, enjeu prioritaire au Burkina Faso aujourd'hui. Plus de 25 000 jeunes ont ainsi bénéficié de formations professionnelles entre 2021 et 2023. Il s'agit aussi d'accompagner le renforcement des capacités des entités du ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) en charge de la mise en œuvre des stratégies de formation et d'insertion professionnelles, en particulier le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), Burkina Suudu Bawdè (BSB - opérateur public de formation professionnelle), les chambres consulaires, le Conseil national du patronat burkinabé et les structures privées de formation et d'insertion professionnelles.

À la suite des événements politiques survenus en 2022, des partenariats directs ont été établis avec le FAFPA et l'ex-Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP),

d'une part pour délivrer des formations courtes qualifiantes à des cibles vulnérables (personnes déplacées internes, jeunes filles, etc.) et d'autre part, pour renforcer les compétences pédagogiques et techniques des centres publics de formation professionnelle (formation des chefs de centres sur la priorisation de leurs activités, formation de formateurs, acquisition de matière d'œuvre et d'équipements informatiques et didactiques).

L'appui à l'EFTP concerne aussi le secteur privé. Un appel à projets d'investissement a permis de sélectionner 21 projets portés par des centres et établissements privés de formation professionnelle, certains en consortium avec des acteurs du secteur productif. Ces projets d'investissement visent à améliorer les plateaux techniques des centres (infrastructures, équipements pédagogiques et techniques) et à renforcer ou ouvrir des filières de formation dans des métiers innovants et/ou verdissants au bénéfice d'apprenants en quête de qualifications de base.

La diversité des partenariats constitués met plus que jamais l'accent sur l'insertion professionnelle (emploi formel/informel, auto-emploi, entrepreneuriat) des jeunes et des populations vulnérables et atténue les contraintes sécuritaires qui empêchent les interventions directes dans plusieurs régions (Nord, Centre-Nord, Sahel, Est).

Objectif global : améliorer la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines

Objectif spécifique 1

Accroître l'offre de l'EFTP dans les secteurs économiques prioritaires au profit des jeunes et adultes.

Objectif spécifique 2

Améliorer l'efficacité interne et externe de l'EFTP (et de l'insertion) par des formations de qualité, en vue de disposer d'un capital humain compétitif et productif.

Objectif spécifique 3

Asseoir un dispositif efficace et efficient de pilotage et de coordination des activités de l'EFTP.

RÉSULTATS ATTEINTS

À ce jour :

- les interventions ont essentiellement porté sur la réalisation de formations courtes qualifiantes au bénéfice des jeunes et des populations en situation de vulnérabilité (plus de 4 500 jeunes formés), notamment par voie d'appel à projets auprès d'organisations communautaires, professionnelles ou associatives porteuses de projets. Les formations sont réalisées majoritairement par les centres de formation (publics ou privés) habilités par le FAFPA ;
- le renforcement des capacités est effectué au niveau des entités du MSJE pour accompagner des évolutions institutionnelles, organisationnelles et offrir la possibilité aux ressources humaines de ces structures de développer leurs compétences dans des domaines clés (suivi-évaluation, gestion des ressources humaines, digitalisation, etc.). Des formations de formateurs (100) en approche par les compétences et des chefs de centres privés et partenaires (34) en gestion de formation inclusive ont été organisées ;
- plusieurs expertises de courte durée ont également permis d'accompagner des réformes clés du sous-secteur : le développement de l'apprentissage de type dual, la mise en place d'un cadre national de certification, la définition d'une stratégie de transformation digitale du FAFPA, l'étude de la réforme institutionnelle de l'ANFP qui a précédé la création de BSB, la feuille de route pour la systématisation de l'approche par les compétences, les modalités de recours à des dispositifs de formations mobiles et modulaires, l'élaboration d'indicateurs de suivi des apprenants, etc.

D'ici la fin du projet :

- un appui à l'élaboration des textes de fonctionnement et du schéma directeur des systèmes d'information de BSB est en préparation pour fluidifier les processus d'analyse, de décision et de gestion des formations et des apprenants ;
- afin d'améliorer l'accès à la formation des jeunes, 21 conventions de délégation de fonds et de mise en œuvre entrent en phase d'exécution avec des centres et établissements privés de formation professionnelle ayant proposé des projets d'investissement. Le renforcement de leurs infrastructures et équipements techniques doit permettre, à terme, de former près de 25 000 jeunes qui seront aussi accompagnés par les centres bénéficiaires dans leur processus évalué d'insertion socioéconomique ;
- un appel à projets de formations courtes qualifiantes ciblant 1 000 jeunes est envisagé en 2024 sur base d'initiatives portées par les chambres consulaires, les acteurs des branches professionnelles et du secteur productif.

LUXDEV

Bureaux sis à la Direction générale de la formation professionnelle,
avenue du Capitaine Thomas SANKARA, Paspanga – Ouagadougou, BURKINA FASO
Tél. : +226 72 35 38 18

luxdev.lu



LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



Ministère des Sports,
de la Jeunesse et de l'Emploi

